

Déclaration CFDT relative au projet de décret et d'arrêté portant création du Service des achats de l'Etat CTPC du 5 décembre 2008

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est avec satisfaction que la CFDT constate l'abandon d'un projet des plus aventureux sur le plan juridique, celui d'une agence centrale des achats et son remplacement par un service à compétence nationale. Notre remarque lors du CTPM de juin a été prise en compte et nous nous en félicitons.

Il nous paraît aussi que c'est l'occasion de mettre en œuvre une politique d'achats socialement responsable. En effet, comme nos collègues du conseil d'administration de l'ERAFP (établissement qui vous le savez est issu de l'accord de 2003 sur les retraites dont la CFDT est cosignataire) qui ont mis en œuvre une charte de l'investissement socialement responsable (ISR), nous souhaitons que l'Etat achète de manière ISR.

Pour la CFDT cette orientation doit pouvoir être compatible avec la mise en concurrence. **Encore faut-il réfléchir à l'intégration de concepts tels que: l'Etat de droit et les droits de l'homme, le progrès social, la démocratie sociale, l'environnement, la bonne gouvernance et la transparence dans la politique d'achat public : la CFDT considère que cet effort est tout à fait à notre portée.**

Nous avons ainsi noté avec intérêt l'article 6 du décret qui institue une gouvernance du Service via un conseil d'orientation comprenant des personnalités qualifiées et des parlementaires, complété dans l'article 4 de l'arrêté d'un comité auquel siègeront entre autre le DGCCRF, le DGEFP, le DGCIS... et avec voix consultative, un représentant de l'UGAP.

Pour mémoire, nos collègues de l'ERAFP sont aujourd'hui récompensés publiquement alors qu'en 2005, époque de l'adoption de leur charte ISR par leur conseil d'administration, ils faisaient vaguement figure d'hurluberlus. Mais entre temps, l'intérêt pour les politiques économiques et financières de court terme a, semble-t-il, beaucoup baissé, crise oblige...

Vous l'avez compris, monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la CFDT donnera un avis favorable à ces deux projets de décret et d'arrêté, portant création du service des achats de l'Etat.